

Ce message vous est envoyé par un visiteur grâce au formulaire de contact accessible en bas de page de votre blog: www.levésinet.info

Ibis accès restreint

Bonjour,

J'ai parcouru votre blog après avoir échangé avec la Mairie pour l'accès au parc des Ibis.

Je suis abasourdi de la réponse qui m'a été envoyé et je vous transmet ci joint les éléments de cette échange.

Réponse de la mairie du Vésinet :

Monsieur,

J'ai bien conscience qu'en ce jour heureux vous souhaitiez que le plus grand nombre de personnes soient à vos côtés. Cependant le site classé des Ibis ne peut pas recevoir des véhicules tels que des autobus et d'ailleurs aucune aire de stationnement ne leur est réservée à proximité.

En conséquence, pour des raisons de sécurité nous ne pouvons donner une suite favorable à une telle demande d'autorisation.

Il sera seulement permis à la voiture de la mariée d'approcher du site des Ibis, à l'exclusion de tout autre véhicule.

Veillez recevoir tous mes vœux de bonheur et mes sincères salutations,

Cordialement

Le Secrétariat Général

Mon envoie :

Objet : Demande pour accès parc des IBIS

Monsieur LE MAIRE,

Nous nous permettons de vous contacter, ce jour, afin d'avoir votre approbation pour la prise de photo de notre mariage sur votre magnifique parc des Ibis au Vésinet pour le Samedi 25 Juin entre 17h & 19h et ainsi immortaliser notre union.

Nous souhaiterions, avoir par la même occasion, une autorisation pour le stationnement de 2 bus transportant nos 88 convives à un endroits qu'il vous conviendra et qui ne gênera en aucun cas les résidents ou la circulation.

Je m'excuse de vous soumettre cette demande aussi tardivement, mais hélas nous venons d'apprendre, avec désarroi, que le parc (parc de la mairie de Carrières sur Seine) que nous avons convenus est pris par un événement (grand barbecue) qui ne peut être complémentaire avec notre mariage.

Certain que vous comprendrez notre démarche et vous remerciant par avance de votre réponse qui nous l'espérons sera positive,

Nous restons, bien sûr, à votre entière disposition concernant ces demandes,

Veillez agréer, Monsieur le Maire, en nos sentiments les plus sincères